

option Conduite de productions agricoles, spécialité Vigne et vin

RNCP2361 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BEPA — Brevet d'études professionnelles agricoles
Code(s) NSF	211
Code(s) ROME	A1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du brevet d'études professionnelles agricoles en conduite de productions agricoles, spécialisé en vigne et vin, exerce les activités suivantes : - Il observe et apprécie l'état d'un vignoble en production.

- Il participe aux différentes opérations culturales liées à l'implantation d'un vignoble ; cite les principales conséquences de celles-ci sur la productivité du vignoble et la qualité du raisin et du vin
- Il effectue les différentes opérations culturales de conduite du vignoble, en cite les principales conséquences sur la productivité et la qualité du raisin et du vin.
- Il effectue différentes opérations en cave ou chai lors de vinification, en cite les conséquences sur le vin.
- Il organise son travail dans le cadre d'une activité et effectue les différentes tâches dans les conditions de sécurité et d'hygiène optimales en respectant la qualité de l'environnement.
- Il utilise les différents équipements et matériels dans le vignoble et dans la cave.
- Il rend compte de ses travaux.
- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activité : Exploitation et coopérative viticole, cave.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : L'ouvrier qualifié titulaire du CAPA ou du BEPA ' Vigne et vin ' exerce une activité salariée dans un vignoble ou dans une cave, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et dans le cadre de consignes précises.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	83 806
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	95 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au brevet d'études professionnelles agricoles, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées, ainsi que de personnalités qualifiées.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP10538

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr

<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2361/>